Association du mont Rougemont

L'écho

une montagne d'information

Bulletin de l'Association

Automne 2024

UNE SAISON ESTIVALE BIEN REMPLIE

Activités éducatives

Dès le mois d'avril, notre coordonnateur accompagné de notre stagiaire Mathieu Baril-D'Ulysse, a préparé une activité de semis d'une espèce menacée destinée à la jeunesse locale. La classe de la très dynamique enseignante Vivianne Fournier-Gamache de l'école de l'Amitié de Saint-Jean-Baptiste a été la première à en profiter. Ses élèves ont semé 2400 graines chez un propriétaire de Saint-Damase. Un peu plus tard, c'était au tour de l'enseignante de niveau secondaire, Catheline St-Pierre, d'en faire profiter sa classe « option sciences » de l'école Monseigneur-Euclide-Théberge de Marieville. En plus du semis de 5600 graines chez un propriétaire de Rougemont, ses élèves ont mis à profit divers apprentissages de notions scientifiques : classification des espèces, nomenclature binomiale, scarification et stratification des semences, évaluation du taux d'acidité du sol, etc. Aussi en mai, nous avons profité d'une excellente collaboration de la bibliothèque de Saint-Damase pour offrir cette activité aux familles de Saint-Damase. Merci à la bibliothécaire, Chantal Reichel pour cette belle collaboration. Les activités éducatives ont été rendues possibles grâce au soutien financier de de nos trois députés provinciaux, madame Chantal Soucy, madame Audrey Bogemans et monsieur Simon Jolin-Barette.

L'équipe terrain de l'AMR anime un atelier de sciences naturelles au Camping Au pied du mont à Saint-Jean-Baptiste

Une équipe terrain très dynamique

Au cours de l'été, une équipe terrain de cinq employés, biologistes diplômés ou en formation, a été mise sur pied. Plusieurs mandats ont été réalisés grâce au dynamisme de cette équipe: contrats de suivi de propriétés, suivi d'espèces sensibles, lutte contre les plantes exotiques envahissantes. L'équipe a aussi organisé une activité éducative avec le Camping Au pied du mont à Saint-Jean-Baptiste, une première pour l'Association du mont Rougemont. Cet atelier de sciences naturelles a réuni 17 jeunes et plusieurs parents qui se sont prêtés à des jeux sur la migration des papillons monarques, l'anatomie et l'adaptation des insectes ainsi qu'à des jeux de construction de nids d'oiseaux.

La lutte se poursuit contre le phragmite

La lutte contre le phragmite, cette espèce végétale exotique envahissante, s'est poursuivie en 2024 avec la plus vaste opération du genre entreprise sur le mont Rougemont. Cette opération se poursuivra jusqu'à la fin de 2025 et nous croyons que cette colonie sera considérablement réduite pour plusieurs années. Une importante plantation d'arbres, d'arbustes et d'herbacées indigènes est prévue sur ce site. Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution financière de la Fondation de la faune du Québec et du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec.

Québec

Fondation de la faune du Québec

BONNE LECTURE ET BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES !

Adresse de retour :

Association du mont Rougemont
120, rue Ledoux, Beloeil (Qc)

DES NOUVELLES AU SUJET DES « PAMOC » (Plan d'aménagement multi-ressources avec option de conservation) et du Plan d'aménagement forestier bonifié-nature (PAFB-N).

Depuis 2006, l'Association du mont Rougemont (AMR), en partenariat avec Nature-Action Québec (NAQ), a réalisé plus de 30 ***Plans d'aménagement multi-ressources avec option de conservation*** (PAMOC). Les programmes de financement sont devenus rares ou beaucoup moins généreux. Ce faisant, aucun nouveau PAMOC n'a été réalisé depuis 2021. Les propriétaires peuvent toujours compter sur l'AMR pour obtenir ce type de plan d'aménagement forestier. Cependant, la réalisation d'un tel plan étant très coûteuse, il faudra en défrayer la majeure partie, voire la totalité des coûts. L'AMR a maintenu ses relations avec le **Groupe Desfor**, une importante firme de génie forestier œuvrant dans plusieurs régions du Québec avec un bureau en Montérégie. Par contre, depuis quelques années, d'autres firmes de génie forestier ont développé des services similaires ce qui fait en sorte que cette approche devient de plus en plus systématique dans le domaine de la foresterie privée avec l'appellation originale : ***Plan forestier bonifié-nature*** (PAFB-Nature).

Si vous êtes propriétaire d'un boisé d'au moins 4 hectares, vous connaissez sans doute l'existence des plans d'aménagement forestier (PAF). Il dresse le portrait d'une propriété forestière et donne accès au statut de producteur forestier, tout en constituant le premier pas d'une gestion responsable de la forêt. Dans sa version bonifié-nature, le PAF vient s'adapter de façon à mettre davantage de l'avant les richesses biologiques et les milieux sensibles des boisés privés et les façons de favoriser la protection de la biodiversité. C'est ce qui a motivé les firmes et les agences forestières à parler de PAF bonifié-nature (PAFB ou PAFB nature).

Description d'un PAMOC ou d'un PAFB-Nature

Ces plans d'aménagement visent à développer une gestion forestière durable. Ils sont offerts aux propriétaires intéressés par une exploitation respectueuse de la biodiversité, de la conservation de la faune, de la flore, des habitats, des milieux humides et des écosystèmes forestiers exceptionnels. Le maintien d'activité de prélèvement de la faune par la chasse ou la trappe s'en trouvera aussi favorisé.

PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIERS BONIFIÉS-NATURE

Le PAF bonifié-nature accorde une importance accrue aux :

- Espèces fauniques et floristiques en situation précaire
- Milieux humides
- Milieux hydriques (cours d'eau, lacs)
- Écosystèmes forestiers exceptionnels
- Espèces exotiques envahissantes forestières
- La connectivité biologique

Dans le PAFB-nature, les éléments sensibles font l'objet d'une carte permettant de les localiser sur la propriété, en plus d'un sommaire des éléments sensibles et de fiches d'information. Grâce à cette carte, on peut les localiser, connaître leurs sensibilités et les mesures pour les protéger lors d'aménagement forestier.

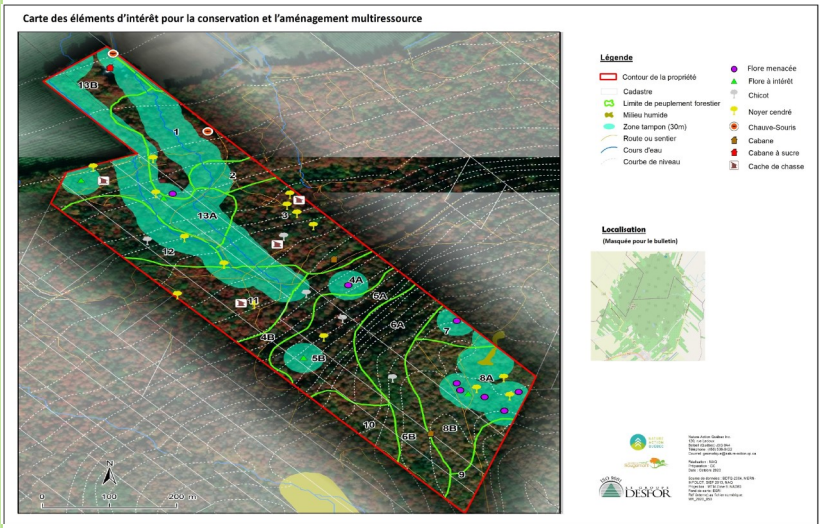

Depuis ses débuts, l'Association du mont Rougemont maintien un excellent réseau de contacts dans le domaine de la foresterie, notamment avec l'**Agence forestière de la Montérégie** et avec l'**Association forestière du sud du Québec**.

Nous avons appris, dernièrement, qu'un projet de l'Agence forestière de la Montérégie permet de réaliser des PAFB-nature au même prix qu'un PAF ordinaire.

N'hésitez-pas à nous contacter pour en savoir plus ou pour vous aiguiller vers les meilleures ressources disponibles.

AGROFORESTERIE: AGRICULTURE ET ARBRES SE REJOINGNENT AU BÉNÉFICE DE TOUS

Au cours de l'été 2024, Pierre Pontbriand, coordonnateur de l'Association du mont Rougemont, de même que notre présidente, Chrystiane Collette, ont participé à plusieurs ateliers extérieurs portant sur le thème de l'agroforesterie ou de la foresterie durable. Ces ateliers ont permis de confirmer plusieurs avantages pour les agriculteurs.

Des impacts positifs

Différentes pratiques agroforestières ont été implantés depuis plus de 20 ans dans les entourages du mont Rougemont avec la participation de plusieurs agriculteurs. Les évaluations sont très claires : l'implantation de bandes riveraines aménagées, parfois élargies, de même que les haies brise-vent, ont des impacts très positifs pour l'agriculture à partir de quelques années après l'implantation. De nombreux chercheurs ont analysé les résultats au niveau des sols et des rendements pendant plusieurs années. Plusieurs cultures ont été analysées : avoine, blé de printemps, blé d'automne, maïs, soya, seigle, foin, orge, framboises, tomates, prunes, haricots, millet, fraises etc. **Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)** a produit de nombreux documents écrits et vidéos démontrant les avantages de ces pratiques à partir des travaux de chercheurs. N'hésitez pas à consulter ces documents sur le site internet du CRAAQ au **www.craaq.qc.ca. Ça vaut le détour !**

Voici quelques-uns des avantages reliés aux pratiques agroforestières:

LES PRATIQUES AGROFORESTIÈRES

- Aident à **nourrir et à conserver les sols** (apport de matière organique et réduction de l'érosion)
- **Protection des eaux** souterraines et régularisent les excès d'eau
- Favorisent la **biodiversité dans le sol** (source de biodiversité en général)
- **Protection** des cultures et les animaux de ferme (notamment contre l'assèchement et le froid)
- Participent à la **séquestration du carbone** et aident à lutter contre les changements climatiques
- Procurent des **revenus** supplémentaires à moyens et longs termes
- Participent à l'**attractivité** des territoires ruraux—le paysage
- Favorisent le rétablissement de la **connectivité** entre les milieux naturels régionaux

Des rendements généralement supérieurs

Au niveau des rendements, le tableau suivant révèle une amélioration générale. Cela suggère que la légère perte de rendement des rangs situés à proximité d'une haie brise-vent, sera compensée entièrement par l'augmentation générale du rendement dans le reste du champ (tableau tiré du document : Guide d'aménagement de systèmes agroforestiers (Cogliastro A., A. Vézina et D. Rivest. 2022. Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec CRAAQ 97p.)

Tableau 1. Augmentation de rendement pour des cultures protégées par des haies brise-vent

Culture	Nombre d'observations en champs par année	Augmentation moyenne de rendement (par rapport à des champs témoins non protégés) (%)
Avoine	48	6
Blé de printemps	190	8
Maïs	209	12
Soya	42	16
Seigle	39	19
Foin	14	20
Blé d'automne	146	22
Orge	30	25
Framboises	2	27
Tomates	3	29
Prunes	2	34
Haricots	2	40
Millet	18	44
Fraises	3	56

COLOCATAIRE AVEC LA FAUNE, ÇA VOUS DIT? Pour une cohabitation harmonieuse

Par Anna-Wenn Gérard, Coordonnatrice adjointe

Dernièrement, l'AMR a participé à un déjeuner-conférence sur les défis de la cohabitation avec la faune. Environ 30 participants, issus de différentes organisations se sont réunis au **Centre d'interprétation de la nature du Lac Boivin** à l'invitation du **Regroupement Environnement Haute-Yamaska**. La conférence, animée par Gaétan Fournier et Olivier Tremblay de la **Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec**, a été suivie d'une visite sur le terrain, dédiée aux dispositifs de gestion des castors. Cette activité a permis d'éclairer les participants sur les bonnes pratiques à adopter afin de mieux comprendre et respecter la faune locale, tout en limitant les conflits. L'adoption de comportements proactifs et des approches préventives permet de limiter les interventions répressives.

Les animaux jouent un rôle fondamental dans la régulation des écosystèmes et leur présence, même dans des zones habitées, a des effets bénéfiques sur la biodiversité, la pollinisation et la régénération des habitats. Pourtant, leur proximité avec l'humain est souvent perçue comme un danger ou une nuisance. Une gestion responsable de la faune repose sur une compréhension fine de ces interactions et sur l'importance des services écologiques rendus par les animaux. Par exemple, les castors, souvent considérés comme destructeurs pour les infrastructures, sont des ingénieurs écologiques qui créent des zones humides propices à la biodiversité. Le défi réside dans l'équilibre entre la préservation de ces services écologiques et la protection des intérêts humains.

Avec l'étalement urbain rapide et la présence humaine accrue dans les milieux naturels, la cohabitation avec la faune sauvage est devenu un enjeu important. Cette tendance entraîne une réduction des habitats fauniques et des prédateurs naturels. La solution souvent privilégiée par les décideurs locaux est la capture létale. Il peut s'agir de mesures de sécurité pour protéger la population ou les infrastructures. Dans de tels cas, la relocalisation des animaux est souvent jugée non viable, en raison des perturbations qu'ils subissent, ce qui rend parfois la capture létale nécessaire. Historiquement, la gestion des conflits fauniques passait par la valorisation des espèces, notamment par la vente de leurs fourrures. Cette approche n'a plus une très bonne acceptabilité sociale actuellement.

Des pratiques simples pour mieux cohabiter avec la faune

Les propriétaires de lots boisés et les citoyens en milieu urbain peuvent contribuer à une meilleure gestion de la faune en adoptant quelques gestes simples :

- **Conserver les bandes riveraines** (cela permet de maintenir des zones tampons naturelles pour la faune).
- **Sélectionner judicieusement la végétation** (certaines plantes peuvent décourager l'installation d'espèces indésirables près des habitations).
- **Maintenir des îlots de végétation** (ces zones servent de refuges pour la faune).
- **Stabiliser les niveaux d'eau** (en consultant des spécialistes, on peut utiliser des dispositifs comme des grilles à ponceau ou des drains agricoles pour contrôler les niveaux d'eau et prévenir les dégâts causés par les animaux).
- **Ne pas nourrir la faune** (éviter de nourrir les animaux, même indirectement via des mangeoires à oiseaux, surtout en été lorsque la nourriture est abondante).
- **Gérer les déchets de manière responsable** (empêcher l'accès des animaux aux poubelles, sortir les déchets juste avant la collecte et utiliser des couvercles hermétiques).

Ces méthodes participatives intègrent le citoyen dans la gestion durable de la faune et de la flore, tout en contribuant à la conservation des habitats naturels et des corridors écologiques pour les espèces animales.

Conclusion

Encourager la tolérance envers la faune sauvage et adopter des solutions non létales, comme des mesures d'effarouchement ou des adaptations de l'habitat, permet de favoriser une cohabitation durable. Des initiatives locales comme celles proposées de la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec démontrent qu'il est possible d'allier gestion faunique et préservation écologique dans une perspective de coexistence pacifique.

LA FORESTERIE DURABLE, UNE APPROCHE D'AMÉNAGEMENT DE NOS FORÊTS POUR CONSERVER LA RESSOURCE À LONG TERME

Le 15 septembre dernier, une dizaine de citoyens propriétaires de boisés ont participé à un atelier pratique sur le thème de la foresterie durable au mont Rougemont. Animé par Gabriel Grenier, enseignant en foresterie au Centre de formation professionnelle Le Granit, et par Mélanie Bergeron, agente de développement de l'Association Forestière du Sud du Québec (AFSQ), cet atelier proposait d'apprendre les notions qui permettent aux propriétaires forestiers de faire des choix éclairés afin de maintenir une forêt en santé et de pouvoir en profiter à long terme. Durant cette demi-journée, les participants ont aussi pratiqué l'identification des arbres à partir de notions de base en botanique, en se basant sur leurs caractéristiques différentes et parfois très subtiles. À titre d'exemple, nous avons appris à différencier le cerisier de Pennsylvanie, du cerisier tardif et du cerisier de Virginie, trois variétés présentes sur le mont Rougemont. La valeur écologique des espèces a aussi été abordée, notamment le rôle des essences compagnes. D'autres espèces ont été rencontrées durant le parcours : le frêne d'Amérique, l'orme d'Amérique, l'érable rouge, l'érable à sucre, l'érable de Pennsylvanie, le peuplier faux tremble, le chêne rouge, le tilleul, le noyer cendré, le caryer cordiforme, la pruche du Canada, et plusieurs autres dont des arbustes. Les différences entre l'érable à sucre, l'érable noir et l'érable de Norvège, ont été discutées. Tout cela à l'aide d'astuces et de trucs mnémotechniques proposés par les deux experts. Grâce à ce genre d'activité, l'Association du mont Rougemont participe au transfert de connaissance pour sensibiliser la population des biens et services de la nature.

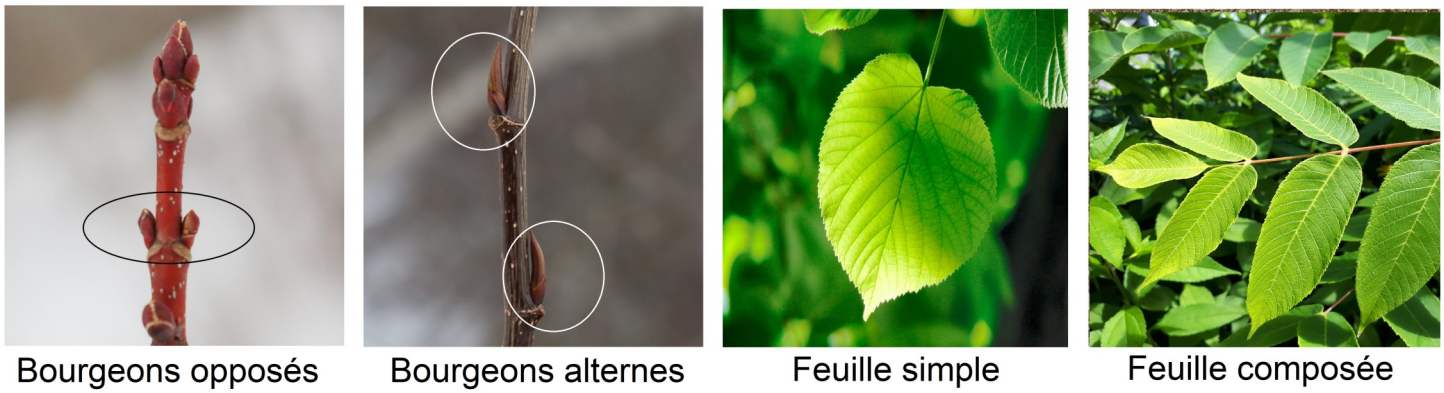

Quelques notions de botanique fondamentale ont été mentionnées durant l'atelier

Le mont Rougemont, un milieu riche à protéger

Compris dans le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer, le mont Rougemont est un milieu naturel qui regorge de biodiversité ; plusieurs espèces à statut particulier y résident. Une grande partie du mont Rougemont est exploitée pour ses érables à sucre, l'arbre vedette du Québec. Une gestion durable favorise cette utilisation à long terme.

Les trois aspects de la foresterie durable

L'aménagement forestier durable est un moyen d'utiliser et d'entretenir les forêts au fil du temps de manière à préserver leurs valeurs et leurs avantages selon trois aspects, environnemental, social et économique. En partageant cette vision, les différents acteurs du milieu forestier participent à la pérennité des boisés de la Montérégie. Le schéma suivant illustre les relations entre ces trois aspects.

L'entraide entre les espèces

Pour illustrer l'entraide entre les différentes espèces d'arbres, prenons l'exemple des avantages de maintenir un diversité d'essences compagnes en érablière exploitées. Il y a beaucoup d'érables à sucre sur le mont Rougemont. Ces derniers tolèrent mal les sols acides. Ils préfèrent les sols neutres ou très légèrement acides. Malheureusement, leurs propres feuilles sont très acides. Ainsi, lorsqu'elles tombent à l'automne, elles acidifient le sol graduellement jusqu'à ce qu'il devienne trop acide pour leur santé. Ainsi, ils finissent par dépérir. Cette problématique peut être corrigée par les espèces compagnes telles que le tilleul, le frêne et le bouleau jaune, des arbres qui poussent naturellement dans les érablières. Ces espèces sont nécessaires et contribuent à la stabilité des peuplements d'érables à sucre en stabilisant l'acidité du sol à un niveau convenable. Il faudra donc en préserver une bonne proportion (20% et plus selon différents chercheurs). Il semble bien que, dans l'ensemble du monde vivant, toutes les espèces tirent profit les unes des autres. Les humains n'y font pas exception.

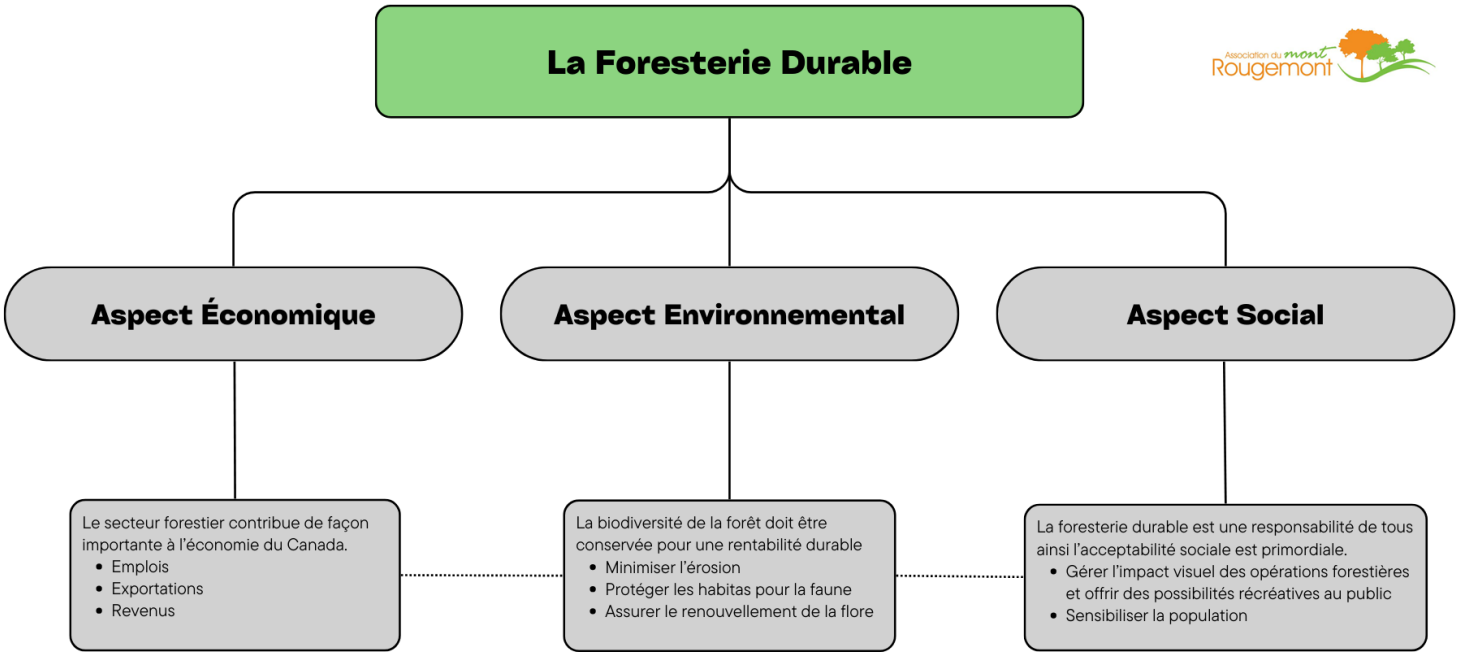

Schéma de la foresterie durable. Par Anna-Wenn Gérard, coordonnatrice adjointe, Association du mont Rougemont

Aux situations problématiques nouvelles : des bonnes pratiques forestières comme solutions

Dans le contexte actuel des changements climatiques, il devient important d'adopter des pratiques durables en foresterie. Les perturbations deviennent de plus en plus intenses et de plus en plus fréquentes. Il faut donc assurer une meilleure résilience des forêts face à ces changements. Favoriser la diversité en espèces apparaît comme une des solutions à ce problème. Dans le cas du mont Rougemont, puisqu'il est situé au centre de la Montérégie qui est le plus grand bassin de population du Québec, ses milieux naturels subissent constamment de fortes pressions par les activités humaines. Ces pressions entrainent le déclin de certaines espèces. La proximité avec les milieux urbains rend la montagne plus propice aux maladies et à l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. On retrouve notamment davantage d'insectes ravageurs tels que, les longicornes, la livrée des forêts, la spongieuse européenne et la cochenille. Avec le réchauffement constant des saisons, certaines espèces de ravageurs remontent vers le nord. Puisqu'elles n'ont pas de prédateurs naturels indigènes, leur population n'est pas régulée causant ainsi énormément de dommage. Cette tendance va persister dans les prochaines années. Nous aiderons nos forêts à s'y adapter, grâce aux saines pratiques de foresterie durable.

Gabriel Grenier à la recherche d'un noyer cendré (Juglans cinerea), une espèce en déclin au Canada.

Les résidus forestiers: une richesse parfois insoupçonnée

Nous avons parfois tendance à trop nettoyer le sol de nos terres. Les sols des érablières sont riches, car l'activité microbienne est bonne et la décomposition se fait rapidement au sol. Laisser les résidus de coupe au sol, nourri le sol en lui retournant une partie de ce qu'il a produit. Cela permet aussi de maintenir une bonne humidité du sol. Ainsi, si on retire toutes les branches et les troncs tombés, on élimine cet apport nutritif tout en privant d'autres espèces de potentielles cachettes et d'une de réserve d'eau. Chaque élément de la nature apporte son lot de services écologiques à la faune et la flore.

L'aménagement globale du territoire et la nécessaire connectivité entre les massifs naturels

La fragmentation du paysage affecte également l'équilibre des milieux naturels. L'aménagement global du territoire doit apprendre à en tenir compte et favoriser un rétablissement de la connectivité entre les massifs naturels de la Montérégie. Faune et flore en profiteront.

Valeur écologique va de paire avec valeur économique

Il est important de conserver non seulement les arbres à forte valeur économique, mais également ceux ayant une haute valeur écologique. À long terme, une rentabilité économique durable ne peut être assurée qu'à travers un équilibre écologique.

Maintenir une diversité d'âges dans les peuplements

Individuellement, nous avons un important rôle à jouer, notamment sur la structure du boisé, en favorisant le maintien d'arbres d'âges différents. Pour ce faire, la coupe de grands arbres va favoriser la pénétration de la lumière qui est nécessaire à la croissance des semis et des jeunes arbres. À titre d'exemple, le peuplier faux tremble est une espèce pionnière qui pousse rapidement. Le feuillage empêche alors l'arrivée de la lumière au sol. En coupant quelques individus (trouée forestière), cela permet à la lumière d'atteindre les semis et les gaules qui vont alors pouvoir croître et assurer la relève. La nature a besoin des perturbations spontanées (feu de forêt, gel, etc.). Mais ce processus est très lent. Les trouées forestières imitent ces perturbations, tout en réduisant les délais pour en observer les effets bénéfiques.

Avoir son forestier de famille

En santé humaine, nul doute que d'avoir son médecin de famille est essentiel. Il en est de même pour une forêt. Dès que l'on souhaite en faire un usage à long terme, avoir son forestier de famille est un atout précieux. Depuis quelques années, la foresterie durable est de plus en plus intégrée dans les plans d'aménagement produits par les firmes de génie forestier. Grâce à ses partenariats et à ses activités de réseautage, l'Association du mont Rougemont peut vous aider à trouver les bonnes ressources en foresterie durable. N'hésitez pas à nous contacter pour ce faire.

Conclusion : La foresterie durable, un héritage pour les générations futures

Chacun de nous a un rôle à jouer dans l'aménagement durable des forêts, pour maintenir la biodiversité et léguer un environnement sain aux générations futures. Comme l'a souligné Gabriel Grenier : « La foresterie transcende la vie humaine. » En préservant la diversité génétique de nos forêts, nous assurons des retombées sociales, économiques et environnementales durables.

Résumé des grands principes de la foresterie durable

- **Planification de l'aménagement forestier** (l'utilisation du terrain doit être planifiée)
- **Santé et productivité de la forêt** (c'est l'objectif premier de la planification)
- **Protection et maintien des ressources hydriques** (lac, ruisseau, milieux humides)
- **Conservation de la biodiversité**
- **Gestion de la qualité visuelle**
- **Protection des sites d'intérêt particulier** (habitats essentiels d'espèces en péril, géologie particulière, écosystèmes exceptionnels)
- **Réduire au minimum les déchets**
- **Pratiques forestières adaptées à l'évolution du climat** (inclure des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets)
- **Résilience des forêts et sensibilisation du public aux incendies de forêt** (diversité, régénération)
- **Respect des lois et des règlements**
- **Soutenir la recherche, en science et en technologie forestières**
- **Sensibilisation des propriétaires fonciers**
- **Transparence**
- **Formation, éducation et amélioration continue**

Ce projet a été réalisé en partenariat avec Nature-Action Québec, dans le cadre du projet Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ), un projet de cofinancement de 144M$ entre le gouvernement du Québec et Conservation de la nature Canada qui vise la protection et la conservation des milieux naturels d'intérêt écologique en territoire privé

Québec

CONSERVATION DE LA NATURE CANADA

NATURE ACTION QUÉBEC

SITE INTERNET ET PAGE FACEBOOK: SUIVEZ-NOUS!

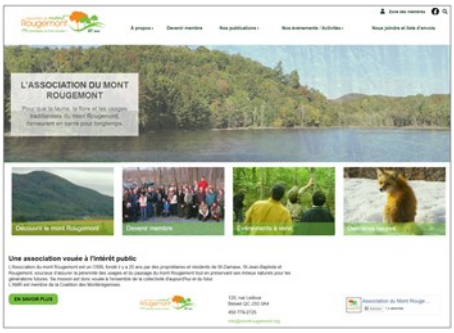

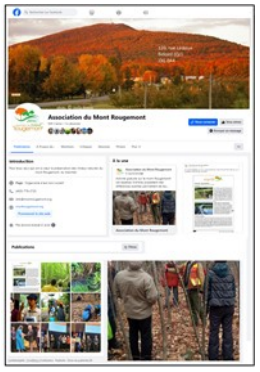

Le conseil d'administration et le coordonnateur de l'Association du mont Rougemont travaillent pour vous, les membres et propriétaires du mont Rougemont. Notre site internet a été entièrement renouvelé depuis 2020. N'hésitez-pas à le consulter, car il contient une multitude d'informations sur le mont Rougemont, sa faune, sa flore, nos anciens bulletins, des vidéos, nos activités, les dernières nouvelles etc. En vous abonnant à notre page Facebook, vous aurez aussi accès à des publications régulières portant sur des sujets variés et des nouvelles d'intérêt pour nos membres et pour l'ensemble des propriétaires du mont Rougemont.

Bien qu'elle ait été créé par des propriétaires soucieux de préserver le mont Rougemont, l'Association du mont Rougemont s'est mise au service de l'ensemble de la communauté des environs du mont Rougemont et de ses générations futures. Ses membres-propriétaires, favorisent le maintien en santé d'un milieu naturel pour des dizaines d'années. Ainsi, la montagne pourra continuer d'être utilisée par ses propriétaires tout en procurant des services écologiques à toute la population.

PRIX DE LA CONSERVATION NATURE-SAUVAGE 2024 : NOS FÉLICITATIONS!

En tant que membre de la Coalition des Montérégiennes, l'Association du mont Rougemont est fière de prendre part à la préservation des milieux naturels riches que représentent les Montérégiennes à travers nos différents projets.

Nous tenons à féliciter tous les organismes membres de la Coalition pour leur prix de l'initiative de l'année décerné lors de la cérémonie des Prix de la Conservation Nature Sauvage 2024. Ce gala est organisé par le Réseau des milieux naturels protégés et Nature Québec et est soutenu par la Fondation de la Faune du Québec.

DEVENIR MEMBRE, C'EST SIMPLE ET IMPORTANT !

- Par internet: allez à l'onglet « Devenir membre » de notre site au www.montrougemont.org et répondez aux questions obligatoires. Une adresse courriel est nécessaire pour ce faire.
- Par téléphone: téléphonez au coordonnateur au (450) 779-2725. Ce dernier se fera un plaisir de vous aider à devenir membre.

Il n'en coûte que 30$ par année pour les propriétaires ou résidents de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Damase et Rougemont ou 15$ pour les collaborateurs/amis (sans droit de vote). Une assemblée générale est habituellement prévue vers la mi-avril. Y participer est aussi une bonne occasion de devenir membre et d'y rencontrer des voisins ou collaborateurs qui ont à cœur d'assurer une utilisation harmonieuse et durable du mont Rougemont.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES!

Communiquez avec nous! Nous serons heureux de venir vous rencontrer.

POUR NOUS JOINDRE OU PARTICIPER:

Par courriel à : **info@montrougemont.org**
En nous suivant sur notre page **Facebook** au: **@MontRougemont**
Par téléphone au: **(450) 779-2725**
Par la poste à: **Association du mont Rougemont, 120, rue Ledoux, Beloeil (Québec) J3G 0A4**

Association du mont Rougemont